

VILLE DE LA FERTE-BERNARD
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation 22 juin 2021

Date d'affichage 23 juin 2021

Nombre de conseillers

en exercice 29

présents 20 (+ 9 procurations)

votants 29

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-217201326-20210628-DEL_21_06_28_22-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/07/2021

Affichage : 05/07/2021



L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN

Le VINT-HUIT JUIN à Vingt heures,

le Conseil Municipal de la Ville de La Ferté-Bernard, légalement convoqué en session ordinaire, s'est réuni aux Halles Denis Béalet, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Didier REVEAU.

Etaient présents : M. Didier REVEAU, Mme Cécile KNITTEL, Mme Sylvie SEQUEIRA, Mme Christiane VAN RYSSEL, M. Laurent PHILIBERT, Mme Edith ALIX, Mme Audrey MAMONTEIL, M. Nicolas CHABLE, Mme Bénédicte MARCHAIS, M. Dominique MORANCE, M. Eric PAPILLON, Mme Catherine CHANTEPIE, Mme Marie DENONELLE, Mme Delphine LETESSIER, Mme Françoise PELLODI, Mme Sandra TRASSART-ROQUAIN, M. Christophe BISI, M. Emmanuel BOIS, M. Nicolas GUILLARD, Mme Marie-Hélène TROUILLOT,

Excusés : M. Gérard GUESNE (Pouvoir donné à Laurent PHILIBERT), M. Carl GUILLEMIN (Pouvoir donné à Emmanuel BOIS), Mme Olivia JAMAIN (Pouvoir donné à Christiane VAN RYSSEL), M. Lionel COURTEMANCHE (Pouvoir donné à Cécile KNITTEL), M. Franck POTAUFEUX (Pouvoir donné à Dominique MORANCE), M. Gaëtan THOMAS (Pouvoir donné à Sylvie SEQUEIRA), M. Emmanuel VIGNERON (Pouvoir donné à Eric PAPILLON), Sophie DOLLON (Pouvoir donné à Didier REVEAU) M. Thierry BODIN (Pouvoir donné à Marie-Hélène TROUILLOT).

Il a été, suivant les prescriptions de la loi du 5 avril 1884, procédé immédiatement à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil.

Madame Edith ALIX a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS 2021 AUPRES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'HUISNE SARTHOISE – CREATION D'UN PARCOURS SPORTIF – BASE DE LOISIRS

Le Conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le rapport du Maire,

Considérant que la commune de La Ferté-Bernard a sollicité la Communauté de communes de l'Huisne Sarthoise pour l'octroi d'un fonds de concours au titre d'opérations diverses pour l'aménagement de Street Workout et renouvellement de modules du parcours santé autour du lac (Base de loisirs),

Considérant que par délibération en date du 26 mai 2021, le Conseil de communauté a alloué à la commune un fonds de concours d'un montant de 12 500 € au titre d'opérations diverses pour l'aménagement de Street Workout et renouvellement de modules du parcours santé autour du lac (Base de loisirs).

Après en avoir délibéré,

VALIDE le fonds de concours attribué au titre d'opérations diverses pour l'aménagement de Street Workout et renouvellement de modules du parcours santé autour du lac (Base de loisirs),

APPROUVE le plan prévisionnel de financement ci-dessous.

| DEMANDE DE FINANCEMENT (CCHS) | | | | |
|--|-------------------------------|--------------------------------|--|-------------|
| Opérations diverses Création d'un parcours sportif – Base de loisirs | | | | |
| PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL | | | | |
| DEPENSES | Montant total des dépenses HT | Montant total des dépenses TTC | RECETTES | |
| Opération | 43 000,00 € | 51 600,00 € | SUBVENTIONS/DOTATIONS | 12 500,00 € |
| Montant total des travaux | 43 000,00 € | 51 600,00 € | | |
| | | | Fonds de concours Opérations diverses 2021 | 12 500,00 € |
| DIVERS | | | | |
| | | | FCTVA | 8 464,46 € |
| | | | AUTOFINACEMENT COMMUNAL | 30 635,54 € |
| | total HT | total TTC | | |
| MONTANT TOTAL DEPENSES | 43 000,00 € | 51 600,00 € | MONTANT TOTAL RECETTES | 51 600,00 € |

A l'unanimité des membres votants,

Voix pour : 29

Voix contre : 0

Abstention : 0

Pour Copie conforme
Le Maire
Didier REVEAU